

Versailles, le 24 novembre 2022

Le Département garantit des meilleures conditions d'apprentissage pour tous les collégiens yvelinois

Le lundi 28 novembre, Pierre Bédier, président du Conseil Départemental des Yvelines, remettra, aux élèves de 6^e et de 4^e du collège Sully de Rosny-sur-Seine, leurs cartables numériques. Conscient des impacts de la révolution numérique sur les plus jeunes, le Conseil Départemental a engagé dès 2015 un Plan Numérique des Collèges à destination des 113 collèges Yvelinois. En 2020, Seine-et-Yvelines Numérique (SYN), opérateur du Département pilote le projet d'équipements individuels mobiles (EIM ou cartable numérique) qui est lancé dans 17 collèges. L'évaluation de cette opération ainsi que les études menées au niveau national présentent des conclusions positives quant à l'utilisation de ce cartable numérique. L'Assemblée départementale a voté, en janvier 2022, la mise à disposition de cartables numériques à l'ensemble des collèges des Yvelines.

Qu'est-ce que le cartable numérique ?

Le cartable numérique e-SY se compose :

- D'une tablette tactile, d'un clavier et d'une housse de protection
- De ressources pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs de l'élève
- D'un accès sécurisé à internet en classe et au domicile

Le cartable numérique est équipé d'un système de blocage à distance en cas de perte ou de vol et l'accès à internet est filtré au sein de l'établissement scolaire mais aussi au sein du domicile des élèves.

Les ambitions d'e-SY :

- **Pour les jeunes** : contribuer à la réussite scolaire, rendre le numérique plus accessible et concrétiser les initiatives éducatives ;
- **Pour les familles** : suivre plus simplement la scolarité, réduire la fracture numérique et accompagner les familles ;
- **Pour les enseignants** : dynamiser les méthodes pédagogiques, enseigner avec de nouvelles ressources numériques, personnaliser l'enseignement.

En 2026, 130 000 élèves et enseignants seront progressivement dotés d'un cartable numérique e-SY

- 74 000 élèves et enseignants au sein des collèges publics
- 17 000 élèves et enseignants au sein des collèges privés sous contrat
- 39 000 élèves et enseignants de CM1 et CM2

La remise des cartables numériques aux élèves de 6^e et 4^e a débuté le 7/11. Elle concerne sur cette 1^{ère} phase 21 collèges. La remise débute par une plénière avec le chef de l'établissement, un élu et des intervenants Seine-et-Yvelines Numérique pour présenter le projet e-SY aux familles. Ensuite, les représentants légaux des élèves réceptionnent un cartable numérique contre signature d'un bordereau de prêt. La tablette est accompagnée d'une housse de protection et d'un éventail Les Incollables[®] édition spéciale e-SY « Ta tablette sur le bout des doigts », un outil d'accompagnement familial pour l'usage du numérique.

Le budget annuel moyen associé à ce volet du projet est estimé à 16,43M€ dont :

- 13,85M€ pour les collèges publics
- 2,58M€ pour les collèges privés sous contrat




Dans le cadre de ce projet, le Département prendra en charge, avec l'appui du SYN :

- Le financement et la mise à disposition des cartables numériques pour les élèves et les professeurs
- La mise en place d'un environnement informatique global sécurisé garantissant l'utilisation des cartables numériques dans un cadre scolaire maîtrisé
- La maintenance des cartables numériques

Ce dispositif sera proposé aux collèges privés qui souhaiteront en bénéficier, et ce dans les mêmes conditions que les équipements déployés dans les collèges publics.

Informations pratiques

Le rendez-vous est fixé au collège Sully, 8 chemin des Closeaux 78710 Rosny-sur-Seine à 17h30.

 yvelines.fr
 Yvelines.78
 Les_Yvelines
 Conseil Départemental des Yvelines
 départementyvelines

